

Association Epi de Mains

PV de l'AGE Samedi 28 avril 2018

PRESENT(E)S : Babeth JEANNET, Ghislaine GUIGNIER, Jean Noël BROSSARD, Suzanne WARROT, Jean Claude DAUTRY, Eliane DAUTRY, Josette ROUX, Jean Marc PERTOLDI, Jean-Marie SZAFARCZYK, Claudette MATHIEU, Daniel MATHIEU, Maurice JEANNET, Didier PAPILLIER, Olivier THERY, Véronique NUNGE.

REPRESENT(E)S : Christian BROCHIER, Vanda CORREIA, Catherine FONTANA, Petyo YORDANOV, Emmanuel OTHELET, Penny ROWELL, Jean Marie PERRET, Frédéric THEROND, Marie Hélène THEROND, Christian VIELZEUF, Jean Michel VAN DER STEEN

EXCUSE(E)S : Jacques HUGON, Joëlle MONTIGNY, Alain BRASSEUR, Muriel DE GAUDEMONT, Elisabeth GOODBURN, Julian LOB-LEVYT,

QUORUM : 26 personnes sont présentes ou représentées pour 42 adhérent.e.s à jour de leur cotisation à la date du jour. Le quorum est atteint.

Nous commençons par un tour de table.

Maurice Jeannet, Président de l'association rappelle l'ordre du jour de cette Assemblée Générale Extraordinaire qui fait suite à l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 octobre 2017, il s'agit de modifier les statuts pour y inscrire :

- le changement de la cotisation;
- la durée des mandats des administrateurs et administratrices;
- les modalités de renouvellement du Conseil d'Administration (CA) ;
- l'inscription d'un siège au CA pour un représentant de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) du Relais de l'Espinassas, gérante du bâtiment et du café restaurant du même nom, en tant que membre de droit;
- et d'élire un nouveau CA.

1/LE CHANGEMENT DE LA COTISATION

le changement de la cotisation a été voté à l'Assemblée Générale Ordinaire d'octobre 2016. Le changement des statuts permet de l'inscrire.

La formulation ci-dessous est proposée : (changement et/ou ajouts en gras)

Article 3 - ADHESION

Sont membres les personnes ou associations qui paient **une cotisation annuelle**.

Les salariés peuvent être membres actifs de l'association Ils peuvent poser leur candidature au CA à condition qu'ils ne soient pas plus d'un quart de ses membres et qu'ils ne soient pas élus au bureau.

Le montant de la cotisation est fixé à **5€** il pourra être réactualisé par l'Assemblée Générale annuelle.

Ghislaine Guignier regrette la suppression de la possibilité de devenir membre en échange de bénévolat. l'AGE propose d'y réfléchir.

Vote POUR 26

Vote CONTRE 0

ABSTENTION 0

Proposition adoptée à l'unanimité

2/LA DUREE DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS ET ADMINISTRATRICES, LES MODALITES DE RENOUELEMENT DU CA ET L'INSCRIPTION D'UN SIEGE AU CA POUR UN REPRESENTANT DE LA SCIC DU RELAIS DE L'ESPINAS EN TANT QUE MEMBRE DE DROIT

PROPOSITION DE MODIFICATIONS DES STATUTS la formulation ci-dessous est proposée: (changement et/ou ajouts en gras)

Article 6 - LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Un conseil d'administration met en œuvre les décisions et orientations prises par l'assemblée générale. Il est élu par l'assemblée générale.

La durée du mandat d'administrateur/trice est fixée à 3 ans.

Le renouvellement se fait par tiers chaque année, soit pour remplacer des membres démissionnaires, soit par tirage au sort.

Un représentant de la SCIC du Relais de l'Espinas est membre de droit du CA.

Les candidatures au CA d'un représentant d'une association (personnes morales) doivent être accompagnées d'un écrit attestant du mandat de leur association (signature du président ou de son représentant).

Le conseil d'administration élit en son sein **un bureau** composé au moins d'un président, d'un trésorier et d'un secrétaire.

Une discussion s'engage.

Didier Papillier s'interroge sur la pertinence du renouvellement des membres par tiers.

Vote POUR 25
Vote CONTRE 0
ABSTENTION 1

Proposition adoptée à la majorité

3/ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Maurice Jeannet rappelle que pour toute élection de personnes il s'agit d'un vote à bulletin secret.

14 personnes se présentent :

Ghislaine GUIGNIER, Jean Noël BROSSARD, Suzanne WARROT, Jean Claude DAUTRY, Jean-Marie SZAFARCZYK, Daniel MATHIEU, Maurice JEANNET, Olivier THERY, Véronique NUNGE, Christian BROCHIER, Christian VIELZEUF, Jean Michel VAN DER STEEN, Jacques HUGON, Joëlle MONTIGNY

Il est procédé à l'élection.

Toutes et tous sont élu.e.s à la majorité

Christian BROCHIER	26 voix
Christian VIELZEUF	24 voix
Daniel MATHIEU	26 voix
Ghislaine GUIGNIER	26 voix
Jean Michel VAN DER STEEN	26 voix
Jacques HUGON	26 voix
Joëlle MONTIGNY	26 voix
Jean Noël BROSSARD	26 voix
Jean Claude DAUTRY	26 voix
Jean-Marie SZAFARCZYK	24 voix
Maurice JEANNET	26 voix
Olivier THERY	26 voix
Véronique NUNGE	26 voix
Suzanne WARROT	26 voix

Penny ROWELL 2 voix (Penny ROWELL ne se présentait pas)

Le nouveau CA se donne RV le vendredi 25 mai à 18h pour élire un nouveau bureau.

Fin de l'AGE

Lu et approuvé, le Président Maurice JEANNET

